

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

« **CET ÉTÉ,
ON TRAVAILLE
POUR VOUS !** »

SERVICES AUX ENTREPRISES, ASSOCIATIONS,
COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS



EMPLOI & FORMATION

CET ÉTÉ, DEVIENS CHEF D'ENTREPRISE !

Pour la 4^{ème} année consécutive, le service emploi intercommunal propose aux jeunes du territoire de 16 à 18 ans de participer, l'été prochain, à la Coopérative Jeunesse de Services (CJS). Pendant 6 semaines, un groupe de jeunes va faire l'expérience d'être dans la peau d'un chef d'entreprise.

Mis en ligne le 30 avril 2019

Ces jeunes, appelés coopérants, vont pouvoir vivre une aventure humaine et personnelle pour aborder la vie professionnelle autrement ! S'initier à l'entrepreneuriat en étant encadré par des animateurs, monter réellement une activité de A à Z, en créant son job d'été, tels sont les objectifs des CJS, dispositif créé au Canada il y a maintenant plus de 30 ans et qui séduit chaque année de plus en plus de collectivités. Les entreprises de notre territoire sont elles aussi mobilisées, solidaires, elles jouent le jeu, et elles seront les premiers clients. La CJS promeut l'autonomie, la prise d'initiative, l'audace ! Ensemble mais toujours accompagnés d'animateurs, les jeunes vont décider des activités de leur structure, établir un business plan, mettre en forme leur offre de services, en faire la promotion, démarcher, réaliser puis facturer. Généralement divisés en comités, l'un sera plus à l'aise avec la gestion des plannings, l'autre à la communication, et ensemble ils réaliseront des prestations qui iront du lavage de voitures, à la tonte de gazon, ou encore à la distribution de flyers... Pour participer c'est simple, il suffit d'adresser son CV et une lettre de motivation auprès du service emploi d'Erdre & Gesvres, et si l'entretien est concluant, c'est parti pour l'aventure CJS !

Information et inscription auprès de la Maison de l'Emploi et de la Formation d'Erdre & Gesvres à :

> **Nort-sur-Erdre** 2 bis place du Champ de Foire - Tel. 02.40.72.10.85 - emploi@ceeg.fr

> **Grandchamp-des-Fontaines** 1, rue des Cèdres - Tel. 02 51 12 10 94



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, guichet famille : 2 juin, urbanisme : premier samedi du mois.